



HÉBERGEMENT – RESTAURATION RENTRÉE 2025-2026

I – LES RÉGIMES

Les différents régimes sont :

- Interne
- Demi-pensionnaire (élèves au ticket)

a) INTERNAT

Avec la mise en œuvre de l'internat d'excellence, la pension comprend les prestations suivantes par semaine :

35	36
<u>Arrivée le lundi matin</u>	<u>Arrivée le dimanche soir</u>
<ul style="list-style-type: none">○ 4 nuits○ 4 petits déjeuner○ 5 repas du midi○ 4 repas du soir	<ul style="list-style-type: none">○ 5 nuits○ 5 petits déjeuner○ 5 repas du midi○ 4 repas du soir

L'inscription à l'internat se fait lors de la pré-inscription sur le site du lycée.

Les internes ont l'obligation de prendre tous leurs repas au sein de l'établissement.

L'inscription est valable pour l'année scolaire.

Toute modification de ce régime se fera sur demande écrite adressée au Chef d'établissement et ne sera effective qu'au trimestre suivant si la demande est effectuée au moins 15 jours avant la fin du trimestre effectif.

b) LES ÉLÈVES AU TICKET

Cette formule permet aux élèves de déjeuner au restaurant scolaire le midi à leur convenance, à la condition que le compte restauration soit créditeur.

A l'inscription, fournir un chèque de 50 euros, les tarifs sont fixés par le Conseil régional en fonction des revenus déclarés au titre de l'année 2024*.

II – LA CARTE MAGNÉTIQUE

Elle est distribuée aux élèves gratuitement lors de leur première rentrée scolaire. Elle permet l'entrée et la sortie de l'établissement et donne accès au restaurant scolaire.

Elle est personnelle et doit obligatoirement comporter le nom et le prénom ainsi que la photo de l'élève.

En cas de perte ou de dégradation, une nouvelle carte sera distribuée moyennant un tarif fixé en 2025 à 5,60€.

III – LES TARIFS

Ils sont fixés par le Conseil Régional Centre Val de Loire pour l'année civile en fonction des revenus déclarés au titre de l'année 2024*.

IV – LE PAIEMENT

Le forfait internat doit être réglé en début de chaque trimestre à réception de la facture, en chèque, en espèces, par carte bancaire au service gestion du lycée, par virement sur le compte bancaire du lycée, par prélèvement automatique à l'aide de l'autorisation de prélèvement complétée et signée jointe au dossier, conformément à l'article 5.2 de l'annexe 3 du règlement intérieur du lycée.

Rubrique *Lycée/ l'Etablissement/ le Règlement intérieur*

Pour les repas des élèves au ticket, le règlement se fait en espèces, par chèque ou carte bancaire au service gestion ou par virement via le site internet du lycée.

* Cf informations jointes du conseil régional

TARIFICATION SOCIALE

DANS NOS LYCÉES, LA RÉGION EST ENGAGÉE POUR UNE ALIMENTATION SAINTE, LOCALE ET ACCESSIBLE À TOUS.

Avec

MON RESTO & CO

La Région Centre Val de Loire met en place la tarification sociale. Elle donne accès à **des repas sains et équilibrés** avec une **réduction de 50 à 70 % pour les familles**. Le reste du coût total du repas est supporté par la Région.

Le prix des repas est fixé en fonction des **conditions de ressources** des familles.

Les bénéficiaires sont les **élèves inscrits dans les lycées publics** de la Région Centre Val de Loire.

Informations tarifaires
et de connexion au verso.



CENTRE-VALDELOIRE.FR



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

MON RESTO
& CO

LES TARIFS 2025/2026

Le coût réel d'un repas est de 10 €,
la Région prend à sa charge la différence.

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4
TARIF REPAS	3,40 €	4,15€	4,55 €	5,15 €
INTERNAT	Les tarifs vous seront communiqués par votre établissement			

Le tarif appliqué dépend de la composition du foyer et des revenus.
Sans démarche de votre part, le tarif 4 sera appliqué pour toute l'année scolaire.

LA TARIFICATION SOCIALE en 4 étapes

DU 1^{ER} AU 30 SEPT. 2025,

1

CONNECTEZ-VOUS !
SUR L'ENT NETCENTRE



2

SÉLECTIONNEZ LE SERVICE
« MON RESTO&CO - TARIFICATION »



3

RENSEIGNEZ
VOS INFORMATIONS FINANCIÈRES

BESOIN D'AIDE ?

Contactez
l'assistance en ligne



4

BÉNÉFICIEZ DE VOTRE TARIF
TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE



INTERNES ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 PROPOSITION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Madame, Monsieur,

Le lycée Pierre Émile MARTIN vous offre la possibilité de vous acquitter des frais d'internat de l'année scolaire 2025-2026 par prélèvement automatique.

Pour cela il vous suffit de signer et de retourner le mandat de prélèvement SEPA joint à votre dossier d'inscription au service gestion du lycée.

La mise en œuvre de l'internat d'excellence permet d'opter entre deux choix :

35

INTERNE 5 JOURS : 9 repas, 4 nuitées et 4 petits-déjeuners par semaine - 180 jours

T1 Tarif jour : 7,98€ Tarif an : 1436,40€	T2 Tarif jour : 9,27€ Tarif an : 1668,60€	T3 Tarif jour : 10,04€ Tarif an : 1807,20€	T4 Tarif jour : 11,18€ Tarif an : 2012,40€
---	---	--	--

36

INTERNE 6 JOURS : 9 repas, 5 nuitées et 5 petits-déjeuners par semaine - 180 jours

T1 Tarif jour : 8,96€ Tarif an : 1612,80€	T2 Tarif jour : 10,35€ Tarif an : 1863,00€	T3 Tarif jour : 11,19€ Tarif an : 2014,20€	T4 Tarif jour : 12,42€ Tarif an : 2235,60€
---	--	--	--

Les tarifs sont fixés par le Conseil Régional Centre Val de Loire pour l'année civile en fonction des revenus déclarés au titre de l'année 2024* et après renseignement de vos informations financières sur le site **monresto&co**

Les prélèvements sont adaptés au solde du compte après remises éventuelles accordées et au montant des bourses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le gestionnaire,
T. MONNEREAU

